|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:un.emf | Macintosh HD:Users:bilodeau:Desktop:logos:template 2017:unep-old.emf | **CBD** | | |
| CBD_logo_fr-CMYK-black [Converted] | | |  | Distr.  GÉNÉRALE  CBD/SOI/WS/2018/1/1  19 décembre 2018  FRANÇAIS  ORIGINAL : ANGLAIS |

initiative pour des océans durables – atelier de renforcement des capacités nationales pour le cameroun

Yaoundé, 17‑19 janvier 2018

ordre du jour provisoire annoté

**INTRODUCTION**

1. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique a adopté le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses Objectifs d’Aichi pour la biodiversité.[[1]](#footnote-1) La mission du Plan stratégique est de prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l’appauvrissement de la diversité biologique, afin de s’assurer que, d’ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l’élimination de la pauvreté.

2. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties a exhorté les Parties et les autres gouvernements : a) à réaliser la conservation, la gestion et l’utilisation durable à long terme des ressources marines et des habitats côtiers; b) à établir et à gérer efficacement les zones marines protégées, afin de préserver la diversité biologique marine et côtière, les services écosystémiques marins, et les moyens d’existence durables; et c) à s’adapter aux changements climatiques, par l’application appropriée du principe de précaution et l’utilisation de la gestion intégrée des zones marines et côtières, de la planification de l’espace maritime, de l’évaluation des impacts, et d’autres outils disponibles. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties a souligné la nécessité d’assurer une formation et un renforcement des capacités aux pays en développement Parties, par le biais d’ateliers régionaux qui contribuent au partage d’expériences et de connaissances relatives à la conservation et à l’utilisation durable de la biodiversité marine et côtière.

3. Pour donner suite à cette urgente nécessité, l’[Initiative pour des océans durables (SOI)](https://www.cbd.int/soi/) a été créée en marge de la dixième réunion de la Conférence des Parties, avec l’appui du gouvernement du Japon et en collaboration avec divers partenaires disposés à fournir l’expertise nécessaire ainsi que des ressources techniques et financières. L’exécution des activités de la SOI est coordonnée par le Secrétariat de la Convention. La SOI cherche à atteindre un équilibre entre la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité marine et côtière en appliquant un cadre de renforcement des capacités qui soit à la fois axé sur l’action, holistique et intégré. La SOI s’attache à établir des passerelles entre le secteur de la conservation de la biodiversité et celui de la gestion des ressources.

4. Tirant parti des expériences susmentionnées, la Secrétaire exécutive convoque l’atelier de renforcement des capacités nationales pour le Cameroun de l’Initiative pour des océans durables, avec l’appui financier des gouvernements de la République de Corée (par le biais du [ministère des Pêches et des Océans](https://www.mof.go.kr/eng/index.do)) et de la Suède, et en collaboration avec le ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Cameroun et l’[Initiative sur la diversité biologique des océans du monde (GOBI)](http://gobi.org/).

5. L’atelier a) fournira une tribune pour le dialogue et les débats entre divers secteurs et parties prenantes du Cameroun, b) discutera de divers objectifs et priorités pour le Cameroun concernant les zones marines et côtières et les relations entre ceux-ci, c) décrira et dressera la carte des zones dans les eaux territoriales camerounaises qui pourraient satisfaire aux critères relatifs aux zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB), d) identifiera la manière dont les données relatives aux ZIEB peuvent être utilisées au Cameroun pour appuyer la planification et la gestion, y compris la planification de l’espace maritime, et e) révèlera comment l’utilisation des données relatives aux ZIEB pour éclairer la planification et la gestion contribue aux priorités et objectifs nationaux du Cameroun.

6. Une liste de documents pertinents pour l’atelier figure à l’annexe I.

7. Les langues de l’atelier seront le français et l’anglais.

8. L’inscription des participants débutera le mercredi 17 janvier 2018, à 8 h 30. h 30.

**POINT 1. OUVERTURE DE L’ATELIER**

9. Des représentants du ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Cameroun, de la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique et de l’Initiative pour des océans durable ouvriront l’atelier le mercredi 17 janvier 2018, à 9 heures.

**POINT 2. CONTEXTE, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L’ATELIER**

10. L’atelier sera présidé par Mme Prudence Tangham Galega, du ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Cameroun.

11. L’atelier sera organisé en séances plénières et en réunions de groupes et comprendra des exposés avec des séances de questions-réponses, des exercices interactifs de groupe et des discussions en petits groupes.

12. Le représentant du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique donnera un aperçu du contexte, des objectifs et de la portée de l’atelier.

13. M. David Johnson (Initiative sur la diversité biologique des océans du monde) donnera ensuite un aperçu de l’approche de l’atelier.

14. Puis la présentation des participants aura lieu en table ronde, et sera suivie d’une discussion en plénière sur les besoins et attentes des participants à l’atelier.

**POINT 3. CONTEXTE GLOBAL, RÉGIONAL ET NATIONAL DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE MARINE ET CÔTIÈRE AU CAMEROUN**

15. Au titre de ce point de l’ordre du jour, tout d’abord le représentant du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique donnera un exposé sur le contexte global de l’atelier, en particulier en ce qui concerne les Objectifs d’Aichi pour la biodiversité et les objectifs de développement durable.

16. Puis un représentant de la [Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (Convention d’Abidjan)](http://www.abidjanconvention.org/) présentera un exposé sur le contexte régional de l’Afrique de l’Ouest.

17. Cela sera suivi d’un exposé sur le contexte national du Cameroun, mettant en relief les priorités et objectifs nationaux existants relatifs à la biodiversité marine et les institutions existantes pertinentes pour la gestion de la biodiversité marine.

18. Les participants seront ensuite séparés en groupes et, sur la base des priorités nationales discutées au cours de la séance précédente, ils identifieront lesquelles parmi ces priorités sont compatibles/complémentaires et lesquelles sont potentiellement contradictoires.

**POINT 4. COMPRENDRE LES DIVERSES VALEURS RELATIVES À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE MARINE ET CÔTIÈRE AU CAMEROUN**

19. Au titre de ce point, pour commencer, un exposé sur le milieu marin du Cameroun fournira un bref aperçu des principaux habitats et écosystèmes des zones marines et côtières.

20. M. David Johnson (Initiative sur la diversité biologique des océans du monde) présentera ensuite un exposé sur comment comprendre et recenser les valeurs de la biodiversité marine en faisant appel aux critères pour les ZIEB. Cet exposé sera axé sur les critères utilisés pour décrire les ZIEB, et les ZIEB décrites au cours de l’atelier régional sur les ZIEB pour l’Atlantique Sud‑Est. Il sera suivi d’une séance questions-réponses.

21. Puis les participants entreprendront en groupes un exercice de cadrage dans lequel, utilisant des cartes imprimées, ils commenceront à identifier des zones au Cameroun qui pourraient satisfaire aux critères relatifs aux ZIEB. Cela sera suivi d’une séance questions-réponses.

**POINT 5. APPROCHES DE LA DESCRIPTION DE ZONES RÉPONDANT AUX CRITÈRES DE ZONES MARINES D’IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE AU CAMEROUN**

22. Au titre de ce point, d’abord M. David Johnson (Initiative sur la diversité biologique des océans du monde) présentera un exposé sur les expériences et les enseignements tirés de l’identification et de la description des ZIEB.

23. Cela sera suivi d’un exercice de groupe sur la description de zones potentielles au cours duquel les participants utiliseront des cartes imprimées et des outils des systèmes d’information géographique (SIG) pour décrire des zones au Cameroun qui pourrait satisfaire aux critères ZIEB. Avant la fin des débats sur ce point de l’ordre du jour, les groupes feront rapport sur leurs travaux.

24. Puis il y aura un exposé sur la manière dont le Cameroun peut s’inspirer de cet exercice pour mener à bien un processus national relatif aux ZIEB. Cela sera suivi d’une discussion en plénière et d’une séance de questions-réponses.

**POINT 6. UTILISATION DE DONNÉES RELATIVES AUX ZONES MARINES D’IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE DANS LA PLANIFICATION ET LA GESTION**

25. Au titre de ce point, il y aura un exposé sur les moyens d’utiliser les données relatives aux ZIEB pour appuyer la planification et la gestion.

26. Cela sera suivi d’un exposé donné par MM. Malle Diagana ([Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l’Ouest (PRCM)](http://www.prcmarine.org/en)) et Taibou Ba (Sénégal) sur les outils et les orientations élaborés par le Projet Mami Wata.

27. Les participants prendront ensuite part à un exercice de groupe pour identifier les utilisations et les pressions exercées sur la/les zone(s) sélectionné(e)s, au cours duquel les groupes a) choisiront une ou plusieurs zones spécifiques décrites le jour précédent et b) identifieront les utilisations et les pressions exercées sur ces zones et comment elles affectent les importantes caractéristiques écologiques ou biologiques des zones en question.

28. Par la suite, les participants entreprendront un exercice de groupe sur la sélection de mesures de gestion potentielles pour réduire au minimum les pressions sur les zones décrites comme répondant aux critères relatifs aux ZIEB. Dans cet exercice, les groupes identifieront de possibles mesures/outils de gestion pouvant être utilisés pour réduire au minimum les pressions exercées sur les zones recensées dans l’exercice précédent et pour appuyer les valeurs écologiques et biologiques des zones en question, puis ils indiqueront les priorités nationales auxquelles ces mesures de gestion contribuent.

29. Cela sera suivi d’une séance en plénière au cours de laquelle les groupes présenteront les résultats de leurs travaux aux fins de discussion par l’atelier.

**POINT 7. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES**

30. Au titre de ce point, les participants discuteront des moyens et opportunités de tirer parti des résultats de l’atelier.

31. Les participants donneront également leurs points de vue sur l’efficacité de l’atelier lui-même, qui seront pris en compte lors des futures activités de renforcement des capacités de la SOI.

**POINT 8. CLÔTURE DE L’ATELIER**

32. L’atelier devrait s’achever le vendredi 19 janvier 2018, à 17 heures.

*Annexe I*

**LISTE DE DOCUMENTS**

| *Cote/série du document* | *Titre* | |
| --- | --- | --- |
| *Documents officiels* | | |
| CBD/SOI/WS/2018/1/1 | | Ordre du jour provisoire |
| CBD/SOI/WS/2018/1/1/Add.1 | | Ordre du jour provisoire annoté |
| *Autres documents*\* | | |
|  | | [Stratégie et plan d’action national pour la biodiversité du Cameroun](https://www.cbd.int/doc/c/57c5/d2c2/82bd9da43542722ac942d575/soiws-2018-01-cm-nbsap-v2-en.pdf) |
|  | | [Cinquième rapport national du Cameroun](https://www.cbd.int/doc/c/1f76/62c3/67ff53e600f71b7ef38dda4e/soiws-2018-01-cm-nr-05-fr.pdf) |
| [UNEP/CBD/RW/ZIEB/SEA/1/4](https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/ebsa-sea-01/official/ebsa-sea-01-04-en.pdf) | | Rapport de l’atelier régional pour l’Atlantique du Sud‑Est visant à faciliter la description des zones marines d’importance écologique ou biologique |
|  | | [Plan d’action 2015-2020 de l’Initiative pour des océans durables](https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/soiom-2014-02/official/soiom-2014-02-actionplan-en.pdf) |
|  | | Guides de consultation rapide relatifs aux Objectifs d’Aichi pour la biodiversité |
|  | | Critères scientifiques d’identification des ZIEB |
| [UNEP/CBD/SBSTTA/18/INF/23](https://www.cbd.int/doc/meetings/sbstta/sbstta-18/information/sbstta-18-inf-23-en.pdf) | | *Marine Spatial Planning in Practice—Transitioning from Planning to Implementation* (Planification de l’espace maritime dans la pratique – De la planification à la mise en œuvre) |
|  | | *Marine Spatial Planning : A Step-by-Step Approach Towards Ecosystem-Based Management (UNESCO-IOC)* (Planification de l’espace maritime : Approche progressive pour réaliser une gestion écosystémique (UNESCO/COI)) |
|  | | *Using Scientific Information Related to Ecologically or Biologically Significant Marine Areas (ZIEBs) to Implement Marine Spatial Planning and Ecosystem Based Management* (Utilisation de données scientifiques relatives aux zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB) pour mettre en œuvre la planification de l’espace maritime et une gestion écosystémique) |
| [Série technique 68 de la CDB](https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-68-en.pdf) | | *Marine spatial planning in the context of the Convention on Biological Diversity* (Planification de l’espace maritime dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique) |
| [Série technique 76 de la CDB](https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-76-en.pdf) | | *Integrated Coastal Management for the Achievement of the Aichi Biodiversity Targets* (Gestion côtière intégrée pour la réalisation des Objectifs d’Aichi pour la biodiversité) |

*\**Des documents additionnels, qui ne figurent pas dans la présente note, pourraient être affichés dans le site Web de la réunion (<https://www.cbd.int/meetings/SOIWS-2018-01>) à mesure qu’ils deviennent disponibles.

*Annexe II*

**ORGANISATION DES TRAVAUX PROPOSÉE**

|  |  |
| --- | --- |
| **mercredi 17 janvier** | |
| 9h-9h30 | **Point 1. Ouverture de l’atelier**   * Représentant(s) du gouvernement du Cameroun * Représentant de la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique   *Photo de groupe* |
| 9h30-10h15 | **Point 2. Contexte, objectifs et résultats escomptés de l’atelier**  2.1 Exposé sur le contexte, les objectifs et la portée de l’atelier (10 minutes)  *(par Joe Appiott, Secrétariat de la CDB)*  2.2. Exposé sur l’approche de l’atelier (10 minutes)  *(par David Johnson, Initiative sur la diversité biologique des océans du monde)*  *Séance de questions-réponses*  2.3 Présentation des participants en table ronde (5 minutes)  2.4 Débat en plénière sur les besoins et attentes des participants (20 minutes)   * Qu’est-ce que les participants s’attendent à apprendre et à accomplir au cours de l’atelier? * Comment les résultats de l’atelier peuvent-ils soutenir leurs travaux? |
| 10h15-10h45 | *Pause‑café* |
| 10h45-11h30 | **Point 3. Contexte global, régional et national de la diversité biologique marine et côtière au Cameroun**  3.1 Exposé sur le contexte global *(par Joe Appiott, Secrétariat de la CDB)* (8 minutes)   * La Convention sur la diversité biologique et les Objectifs d’Aichi sur la biodiversité * Objectifs de développement durable   3.2 Exposé sur le contexte régional de l’Afrique de l’Ouest (10 minutes)  *(par Richard Dacosta, Convention d’Abidjan)*   * Objectifs, stratégies et initiatives régionaux   3.3 Exposé sur le contexte national *(par Prudence Galega ou Collins Mboufack en coordination avec d’autres ministères)* (12 minutes)   * Priorités et objectifs existants pour la biodiversité marine * Institutions existantes pertinentes pour la gestion de la biodiversité marine |
| 11h30-12h30 | 3.4 Exercice de groupe sur les priorités nationales en matière de biodiversité marine   * Les participants sont divisés en groupes et, sur la base des priorités nationales discutées au cours de la séance précédente, ils identifient lesquelles parmi ces priorités sont compatibles/complémentaires et lesquelles sont potentiellement contradictoires |
| 12h30-13h30 | *Déjeuner* |
| 13h30-14h | **Point 4. Comprendre les diverses valeurs relatives à la diversité biologique marine et côtière au Cameroun**  4.1 Exposé sur le milieu marin du Cameroun *(par Collins Mboufack ou Sylvie Ondo)* (12 minutes)   * Bref survol des principaux habitats et écosystèmes des zones marines et côtières du Cameroun   4.2 Exposé sur comment comprendre et recenser les valeurs de la biodiversité marine en faisant appel aux critères relatifs aux zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB) *(par David Johnson, GOBI)* (10 minutes)   * Critères pour la description de zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB) : quels sont-ils et comment devraient-ils être appliqués * ZIEB décrites au cours de l’atelier régional sur les ZIEB pour l’Atlantique du Sud-Est   *Séance de questions-réponses* |
| 14h-16h | 4.3 Exercice de cadrage en groupe sur le recensement de zones du Cameroun pouvant potentiellement répondre aux critères relatifs aux ZIEB *(coordonné par David Johnson, GOBI, avec l’appui des conférenciers)*   * Les participants sont divisés en groupes et, au moyen de cartes imprimées, identifient les zones du Cameroun qui pourraient répondre aux critères relatifs aux ZIEB |
| 16h-16h30 | *Pause‑café* |
| 16h30-17h | *Débat / séance de questions-réponses* |

|  |  |
| --- | --- |
| **jeudi 18 janvier** | |
| 9h-11h30  *Café/thé à volonté* | **Point 5. Approches de la description de zones répondant aux critères de zones marines d’importance écologique ou biologique au Cameroun**  5.1 Exposé sur les expériences et les enseignements tirés de l’identification et de la description de zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB) *(par David Johnson, GOBI)* (10 minutes)  5.2 Exercice en groupes sur la description de zones répondant potentiellement aux critères relatifs aux ZIEB au Cameroun *(coordonné par David Johnson, GOBI, avec l’appui des conférenciers)*   * Les participants sont divisés en groupes et, au moyen de cartes imprimées et d’outils SIG, identifient les zones du Cameroun qui pourraient répondre aux critères relatifs aux ZIEB |
| 11h30-12h30 | *Les groupes font brièvement rapport sur leurs progrès en plénière* |
| 12h30-13h30 | *Déjeuner* |
| 13h30-16h  *Café/thé à volonté* | *Point 5.2 (suite)* |
| 16h-17h | 5.3 Les groupes font rapport sur leurs travaux de description de zones du Cameroun qui pourraient potentiellement répondre aux critères relatifs aux zones marines d’importance écologique ou biologique (ZIEB)  5.4 Exposé sur la manière dont le Cameroun peut tirer parti de cet exercice pour mener à bien un processus national en matière de ZIEB *(par David Johnson, GOBI, et Prudence Galega, Cameroun)*  *Débat / séance de questions-réponses* |

|  |  |
| --- | --- |
| **vendredi 19 janvier** | |
| 9h-9h30 | *Survol des questions examinées la veille* |
| 9h30-10h | **Point 6. Utilisation de données relatives aux zones marines d’importance écologique ou biologique dans la planification et la gestion**  6.1 Exposé sur l’utilisation de données relatives aux ZIEB à l’appui de la planification et de la gestion *(par David Johnson, GOBI)* (12 minutes)  6.2 Exposé sur les outils et orientations élaborés par le Projet Mami Wata *(par Malle Diagam, PRCM, et Taibou Ba, Sénégal)* (12 minutes) |
| 10h-12h30  *Café/thé à volonté* | 6.3 Exercice de groupe sur l’identification des utilisations et des pressions exercées sur la/les zone(s) sélectionnée(s)   * Les participants sont séparés en groupes et a) choisissent une ou plusieurs zones spécifiques décrites le jour précédent et b) identifient les utilisations et les pressions exercées sur ces zones et comment elles affectent les importantes caractéristiques écologiques ou biologiques des zones en question |
| 12h30-13h30 | *Déjeuner* |
| 13h30-15h30  *Café/thé à volonté* | 6.4 Exercice de groupe sur la sélection de possibles mesures de gestion pour réduire au minimum les pressions exercées sur les zones décrites comme répondant aux critères relatifs aux ZIEB   * Les participants sont divisés en groupes et identifient de possibles mesures/outils de gestion pouvant être utilisés pour réduire au minimum les pressions exercées sur les zones identifiées dans l’exercice précédent et pour soutenir les valeurs écologiques et biologiques de ces zones * Les participants indiquent également les priorités nationales auxquelles ces mesures de gestion contribuent |
| 15h30-16h30 | 6.5 Les groupes font rapport sur leurs travaux |
| 16h30-17h | **Point 7. Conclusions et prochaines étapes**  7.1 Les prochaines étapes pour le Cameroun : Comment tirer parti de cet atelier?  **Point 8. Clôture de l’atelier** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir [décision X/2](https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-10/cop-10-dec-02-en.pdf). [↑](#footnote-ref-1)